Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 50 (1979)

Heft: 6: Mosaïque de l'ADIJ

Artikel: Environnement : arrêtez le massacre des arbres!

Autor: Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824648

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DÉMOCRATE :

Inauguration de la forge de Corcelles : elle fonctionne

L'inauguration de la forge de Corcelles a eu lieu samedi matin en présence de représentants de l'ADIJ — M. Rémy Berdat, vice-président, remplaçait le président Savoye excusé et M. Jean Christe chargé de la commission du patrimoine — prirent la parole. On remarquait M. Antonio Erba, député du Cornet, M. Willy Bandi, de Saignelégier, membre du comité suisse de Metall-Union et président du Groupement professionnel suisse de la forge et de la construction de véhicules, Mme Lucienne Lanaz, cinéaste, M. Stauffer, maire de Saint-Imier, ainsi que plusieurs maîtres de l'Ecole professionnelle de Moutier.
La démonstration de pièces forgées au moyen des installations rénovées a vivement intéressé le public. On vit M. Gody Barth au travail, utilisant le martinet, l'âtre et les outils.
Au nom de l'ADIJ, M. Rémy Berdat salua les personnalités présentes, le village de Corcelles et l'assemblée...
M. Berdat devait parler « d'aventure insolite » dont on est arrivé à bout on ne sait trop comment. Enfin, cette réalisation, selon le vice-président de l'ADIJ, place cette dernière entre marteau et enclume tout en étant un signe symbolique qui doit postuler en faveur du maintien de l'ADIJ. L'orateur remercia les artisans de la restauration et plus particulièrement Mme Lanaz et M. Gody Barth.
M. Jean Criste rappela le souvenir de M. Reusser qui a eu l'idée de sauver la forge en 1946 déjà. « Ce dernier vestige de l'industrie sidérurgique » est resté sans secours faute de moyens financiers. Aujourd'hui, il tient une place de choix aux côtés de deux autres forges artisanales suisses, celles de Mühlehorn et Beinwil.
M. Jean Christe fait confiance au bon sens de l'ADIJ en ce qui concerne la propriété de la forge restaurée.
M. Willy Bandi s'exprima également en rappelant l'importance et l'opportunité de la mise en valeur du patrimoine artisanal. Prenant en considération les aspects de la formation professionnelle, il souligna l'élément éducatif d'un instrument tel que la forge de Corcelles.
L'inauguration se termina par un verre de vin et la projection du film qui fournit à Mme Lanaz l'occasion d'expliquer les péripéties du tournage étroitement liées aux contingences de la restauration.
Un très nombreux public a profité de visiter la forge durant la journée de dimanche. M. Gottfried Barth a procédé à une démonstration des installations.

III. Environnement

Arrêtez le massacre des arbres !

Ces dernières années, certaines villes et cantons suisses ont entrepris une politique active de protection et de plantation d'arbres. D'autres au contraire continuent systématiquement à les abattre invoquant des motifs technologiques : trafic, expansion industrielle, développement résidentiel.
L'opinion publique s'émeut, plus particulièrement dans ces zones urbanisées où le béton, le verre et l'acier, dévorant les espaces verts, créent un nouvel environnement déshumanisé.
En effet, dans notre vie contemporaine, l'homme est de plus en plus sensibilisé aux problèmes écologiques de survie.

Dans son univers bétonné, l'arbre devient un emblème concret de nature, réservoir de cette chlorophylle vitale pour l'espèce humaine.

Sait-on, par exemple, qu'un homme absorbe environ 2 kg. de nourriture par jour et respire quelque 12 m^3 d'air, soit 16 kg. ? Alors qu'il sélectionne scrupuleusement ses aliments, il est contraint d'ingurgiter l'air ambiant saturé de fumées, de poussières ou de gaz toxiques. Sait-on que le feuillage d'un arbre non seulement produit de l'oxygène mais aussi purifie l'atmosphère ? Un hêtre de 25 m. de hauteur et 15 m. de diamètre à la cime développe une surface foliaire de 160 m^2 qui produit environ 2 kg. d'oxygène par jour et 30 tonnes d'eau par an. Un hectare de hêtres fixe en moyenne 50 tonnes de poussières par an et 4800 kg. de carbone ainsi que divers gaz toxiques. Enfin, les feuilles jouent un grand rôle dans l'épuration bactérienne de l'air.

Si la population connaît plus ou moins les fonctions écologiques de l'arbre, elle n'est pas toujours consciente d'un autre aspect fondamental. En construisant son cadre de vie, l'homme y place des bâtiments mais également des arbres : ceux-ci sont choisis et prévus pour jouer un rôle précis. Cet aspect culturel de l'arbre apparaît dans des pouvoirs et des symboles que les hommes lui ont attribués de tout temps. Les Grecs considéraient le platane comme chargé de vertus philosophiques : Socrate enseignait sous un platane. Cette idée fut souvent reprise et l'Europe du XVIIIe siècle traduisit sur le sol ses ambitions savantes. En témoignent nos platanes majestueux et non taillés.

Quant au chêne, autrefois voué à Jupiter, ce fut toujours un arbre sacré par excellence. Dans le murmure de ses feuilles, on percevait la présence divine. Au Moyen Age, il devint l'arbre de la justice, au pied duquel saint Louis rendait ses jugements.

Le tilleul, lui, était consacré à Vénus. Emblème de l'amour, on le plantait à l'occasion des fiançailles et des mariages. Aujourd'hui, on le trouve au sommet de collines symbolisant l'amour et la paix sur les lieux mêmes des anciens gibets. Dans les squares et sur les places de villages, sa présence rappelle l'amour des hommes.

Le bonheur calme de la vie pastorale est représenté par le hêtre, alors que l'ombre du noyer planté près des habitations dispensait aux enfants les expériences de la vie de famille.

Arbre d'Hercule, le peuplier argenté évoquait la force bienfaisante qui assurait victoires et réussites. La couleur de ses feuilles, verte d'un côté, blanche de l'autre, symbolisait l'alternance jour-nuit, été-hiver, et leur frémissement exprimait la fuite du temps.

Pour éloigner les mauvais esprits et les forces malfaisantes de la nature, on plantait des frênes autour des habitations. On dit même que les serpents évitaient son ombre.

Même si le citadin d'aujourd'hui a oublié les significations attribuées aux arbres, ceux-ci n'en font pas moins partie du paysage construit, modelé et retouché par des générations successives.

Le paysage exprime de nos jours l'histoire de notre économie, l'évolution de notre société et de ses valeurs ainsi que les préoccupations et les besoins essentiels de chacun. Dans la vie de tous les jours, l'arbre est indissociable d'un type de paysage que chacun a appris à connaître. Comme les lettres sont les signes appris de lecture et d'écriture, l'arbre est le signe d'un espace vécu que l'homme parcourt et relit quotidiennement.

Par conséquent, au même titre qu'un monument, l'arbre constitue notre patrimoine : il doit être préservé. Il est donc parfaitement justifié que l'opinion publique réagisse et s'oppose de manière parfois spectaculaire au massacre d'un bien collectif.

Les abattages d'arbres, exécutés au nom d'une idéologie de croissance et de profit, ne provoquent pas seulement une grave nuisance du point de vue écologi-

que. En même temps, ils modifient fondamentalement le cadre de vie humanisé où l'homme intégrait dans un paysage vécu ses besoins sociaux, ses préoccupations naturelles et culturelles, sa recherche de bien-être.

Pour certains, le problème de la conservation des arbres reste secondaire et futile. Mais nous nous devons de lutter contre un conditionnement technologique qui nous déshumanise. Dans cette croisade pour l'arbre, c'est l'intérêt et la survie de toute la collectivité qui sont en jeu.

Fondation suisse
pour la protection
et l'aménagement du paysage

Tiré de la revue « Habitation »
N° 6 - juin 1977

IV. Trafic ferroviaire

Petite histoire des locomotives

La flèche du Jura

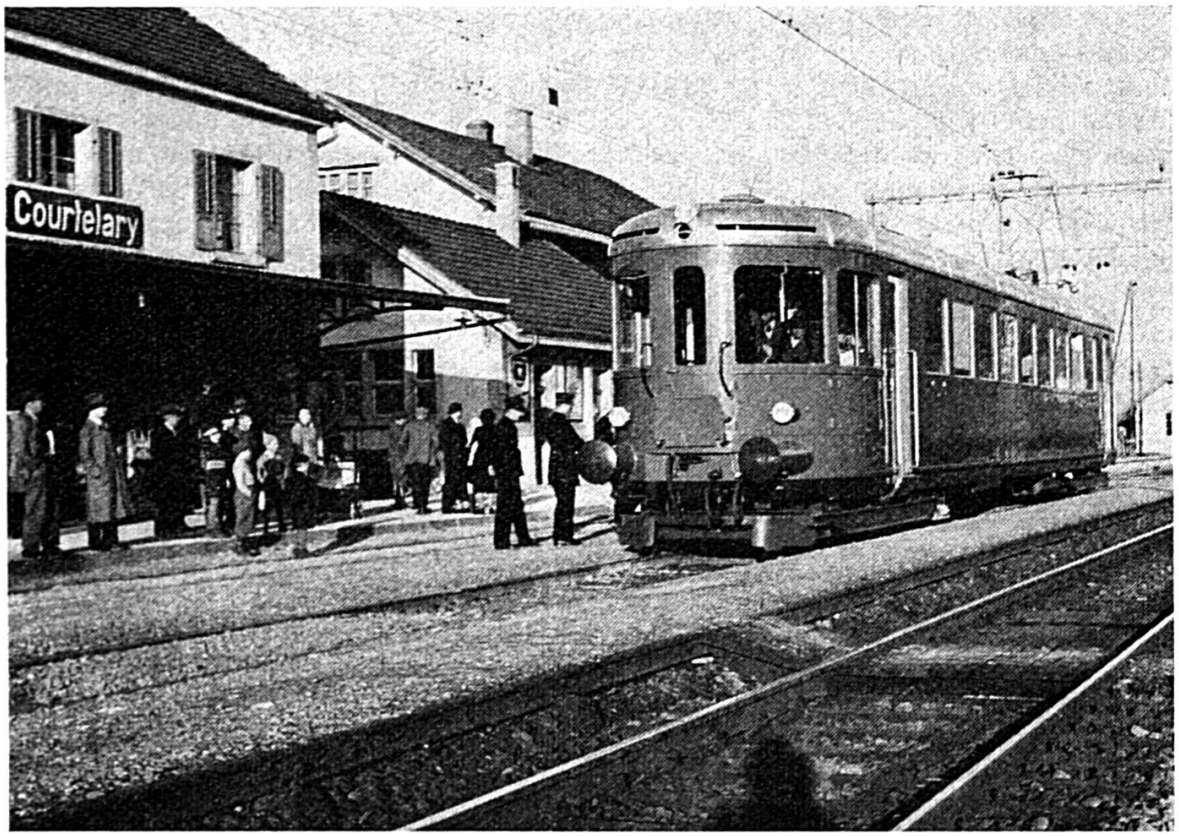

L'automotrice RBe 2/4 N° 1010, mieux connue sous le nom de « Flèche du Jura », a été officiellement retirée du service le 31 mai 1977. Ainsi disparaît de la circulation un engin original qui a connu son heure de gloire.

Ce véhicule doit son existence au désir de la population des lignes Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Le Locle et Bienne - La Chaux-de-Fonds d'obtenir davantage de possibilités de voyage, des vitesses commerciales plus élevées et de